



Olivia Polski mène une concertation pour renforcer le soutien au petit commerce

Olivia Polski, Adjointe à la Maire, tient une série de réunions publiques de concertation dans les zones où le Contrat Paris'Commerces sera mis en place. Objectif : entendre tous les acteurs – commerçants, riverains, porteurs de projets, élus d'arrondissement – pour recenser leurs attentes et les idées innovantes.

La Ville de Paris mène depuis 2001 une action volontariste en faveur du soutien aux commerçants et artisans de proximité. L'Exécutif parisien a ainsi impulsé des dispositifs innovants, à l'image des opérations Vital'Quartier 1 et 2, qui servent aujourd'hui d'exemple à de nombreuses collectivités en France.

Cette action innovante sera poursuivie et approfondie sur 12 nouveaux secteurs d'interventions prioritaires avec comme outil principal la préemption de locaux commerciaux et la réimplantation de commerces, artisans et services de proximité.

Le périmètre des secteurs d'intervention a été défini d'après les résultats de l'étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) sur la base de critères objectifs comme la part de monoactivité, la désertification commerciale ou encore le taux de vacance.

Afin d'affiner les périmètres prioritaires d'intervention et les actions qui seront menées dans ce cadre, Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, organise une série de réunions publiques, qui permettront à tous les acteurs de s'exprimer : professionnels, riverains, élus d'arrondissement, associations, etc.

Les premières réunions qui ont eu lieu dans le 18e, 1er et 2e arrondissement ont rencontré un important succès. Les autres se tiendront d'ici mi-février. L'occasion pour chacun de s'exprimer et de s'impliquer pour l'avenir commercial de sa rue, de son quartier et de son arrondissement.

Les Parisiennes et les Parisiens sont aussi invités à s'exprimer sur [le site de la Ville de Paris](#), rubrique « Participez » > « Commerces de proximité : Agir pour la vitalité commerciale de Paris ».

Le bilan de cette concertation sera présenté le 18 février prochain en présence de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et suivi de la mise en œuvre du « Contrat Paris'Commerce ».

« Avec ce contrat, tourné vers une nouvelle économie de proximité, Paris entend renforcer encore davantage son rôle ville-monde, vivante, attractive, innovante et fière de ses savoir-faire », souligne Olivia Polski.

Les prochaines réunions de concertation :

- 28 janvier à 18h30, Mairie du 20e
- 2 février à 18h30, Mairie du 11e
- 3 février à 18h30, École élémentaire 47 Avenue d'Ivry (13e)
- 4 février à 18h30, Mairie du 14e
- 5 février à 18h30, Mairie du 19e
- 8 février à 19h00, Mairie du 15e
- 9 février à 18h30, Mairie du 12e

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61